

CHSCT-M DU 11 AVRIL 2018

NOTE DE PRÉSENTATION

DESTINÉE AUX REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Point inscrit à l'ordre du jour

Point n° : 3

Intitulé : Présentation du baromètre social

Pour information

Contexte

Lors du comité technique ministériel du 6 juillet 2017, madame la ministre a annoncé sa volonté que le ministère de la Culture se dote d'un « baromètre social », à l'instar d'autres grandes organisations publiques comme privées.

Le projet de baromètre a été présenté aux représentants du personnel lors du comité technique ministériel du 3 octobre 2017.

Les objectifs de ce baromètre sont de mieux connaître le ressenti des agents du MCC dans les domaines structurant la qualité de vie au travail (prendre le pouls des agents), de connaître la perception du service rendu aux usagers et les préoccupations des agents dans leurs organisations et d'assurer un contact direct entre la ministre et les agents dans une période de transformation du ministère. Le baromètre social a vocation à s'intégrer dans la gouvernance globale du ministère en favorisant un meilleur pilotage des unités constitutives du ministère et à enrichir les indicateurs existants de gestion des ressources humaines par une mesure régulière du ressenti des agents.

Evolution / Etat d'avancement

La consultation des agents a commencé le 28 novembre et s'est achevée le 22 décembre 2018. Elle a été réalisée par l'entreprise Kantar TNS (ex TNS Sofrès) grâce à un questionnaire à remplir en ligne. Les organisations syndicales avaient reçu le projet de questionnaire, élaboré par Kantar TNS en lien étroit avec le ministère, avant le début de la consultation.

Ont été consultés les agents en poste en administration centrale, dans les SCN et dans les services déconcentrés, soit une population d'environ 6 500 agents. Des règles de stricte confidentialité ont été mises en place, avec notamment une séparation complète des bases (le ministère n'a pas accès aux questionnaires remplis, qui sont hébergés chez Kantar TNS et sous sa responsabilité, mais Kantar TNS n'a pas non plus accès aux bases de données nominatives du ministère).

Le questionnaire a été conçu pour que son remplissage n'excède pas quinze minutes. Si certaines questions sont spécifiques au ministère de la Culture, d'autres reprennent des libellés classiques dans ce type de consultation et qui permettront ainsi dès la première consultation de s'appuyer sur un référentiel méthodologique robuste pour l'analyse.

Au terme de la consultation Kantar TNS disposait de 2143 questionnaires, soit un taux de participation de 33 %. Cette participation se situe dans la fourchette basse des études de climat

CHSCT-M DU 11 AVRIL 2018

NOTE DE PRÉSENTATION

DESTINÉE AUX REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

social toutes organisations confondues, mais à un niveau convenable pour le ministère de la Culture, dans son expérience de consultation directe des agents, et similaire à celui d'autres grandes organisations publiques.

Peu de redressements ont été nécessaires, la répartition des profils des répondants correspond largement aux répartitions telles que présentées dans le bilan social du ministère.

Les principaux résultats pouvant intéresser le CHSCT seront détaillés en séance. Ils font apparaître un paysage très caractéristique au ministère de la Culture : un très fort engagement des agents dans leurs missions et en direction de la qualité de service rendu aux usagers, mais un pessimisme préoccupant dans leur regard sur l'avenir et un sentiment très répandu de déséquilibre en leur défaveur dans leur relation avec le ministère (manque de reconnaissance, charge de travail...).

Calendrier / Prochaines échéances

Lors du CTM du 13 mars 2018, il a été décidé qu'un plan d'action relatif aux résultats du baromètre social serait présenté à un prochain CTM.

Madame la ministre a annoncé la reconduction annuelle de ce type de consultation, une nouvelle consultation du personnel devrait donc avoir lieu à l'automne 2018.

Liste des documents communiqués

- Résultats du baromètre social datés du 29 janvier 2018